

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NÉCROLOGIE

Victor Dumur, ingénieur.

Récemment est décédé à Cully, après une pénible maladie, M. Victor Dumur, ingénieur, ancien directeur de la Compagnie du Lausanne-Ouchy et des Eaux de Bret.

La carrière du défunt est de celles qu'on résume en peu de mots, mais qui n'en fut pas moins profondément féconde. Grand travailleur, homme de devoir dans la plus entière acception du terme, M. Dumur avait voué ses forces à l'entreprise qu'il dirigea et dans laquelle il avait fait toute sa carrière.

Membre d'une vieille famille vaudoise, citée dès le XIV^e siècle, Victor Dumur était né le 24 février 1870 à Chexbres. Il fut élève du Collège de Vevey, puis du Gymnase classique à Lausanne et suivit en outre, avant ses études techniques, les cours de la Faculté des Lettres. L'École d'ingénieurs de Lausanne lui décernait en 1895 le diplôme d'ingénieur mécanicien. Après avoir passé quelques mois en France, il entra le 15 octobre de la même année au service de la Compagnie du Lausanne-Ouchy. M. Zschokke, qui dirigeait alors cette Société, se l'adjoignit comme ingénieur chargé spécialement de la direction des travaux techniques.

D'emblée il se fit apprécier par ses solides connaissances et par une conscience professionnelle extrêmement stricte. Très modeste de nature, sa ferme autorité et sa grande distinction s'imposaient immédiatement à chacun. En 1913, il était nommé directeur-adjoint et directeur en 1924. Dans ces nouvelles fonctions, grâce à sa grande compétence et à une exquise courtoisie qui était l'un des traits dominants de son caractère, il a conduit d'une main sûre les destinées de la Compagnie; tâche difficile et lourde de responsabilités par la juxtaposition des services de chemins de fer, d'entrepôts et de distribution d'eau.

Dès 1912 il fut secrétaire du Conseil d'administration de la Compagnie qui, lors de sa retraite, le 1^{er} avril 1938, ne voulut pas se priver de l'expérience et du concours de son ancien directeur. Elle l'appela à faire partie du Conseil d'administration et du Comité de direction où il siégea jusqu'à sa mort et où il rendit les plus grands services.

Le départ de M. Dumur peinera tous ceux qui ont connu cet homme affable, complaisant et courtois. Nous prions la famille affligée d'agréer l'expression de notre sincère sympathie.

BIBLIOGRAPHIE

Défauts des bois, par Hermann Knuchel, professeur de sciences forestières à l'E. P. F., Zurich, 2^e édit. remaniée, traduite par M. H. Badoux, ancien professeur à l'École forestière de Zurich. — Un volume 15×21 cm de 160 pages avec de nombreuses illustrations, édité par « Lignum », Union suisse en faveur du bois, à Zurich.

Les ouvrages concernant le bois qui ont paru ces dernières années avaient trait surtout à la mise en œuvre de ce matériau (traités de charpente, principes et procédés de construction, essais concernant la variation des propriétés du

bois et de sa résistance, description d'ouvrages, etc.); tous considéraient le bois à partir de son arrivée à la scierie.

Le livre de M. le professeur Knuchel, traduit par M. le professeur Badoux, ouvre un nouveau chapitre au public de langue française: le développement de l'arbre, les dangers auxquels il est exposé, les défauts qui en résultent. Ces défauts, dont l'ingénieur a bien entendu parler, mais dont il ne distingue pas toujours la cause ni l'importance, M. Knuchel les passe scrupuleusement en revue. Il les a groupés en trois chapitres: défauts de la forme, défauts de la structure anatomique; enfin défauts de la texture du bois résultant de dégâts causés par l'homme, par les animaux et les végétaux, par les météores.

Dans chaque cas l'auteur, après avoir analysé la cause du phénomène, en montre les conséquences pour la valeur de la plante; il décrit aussi les efforts faits par l'arbre même pour remédier aux dégâts accidentels et leur répercussion sur la texture du bois. Enfin il expose les possibilités qu'offre une culture forestière rationnelle pour améliorer — à longue échéance il est vrai — nos diverses essences. Si les forestiers s'en donnent la peine, nous aurons dans quelques dizaines d'années une belle proportion de bois à tige rectiligne, à texture plus homogène, aux nœuds moins nombreux.

Ce livre est destiné avant tout aux forestiers; mais son intérêt pour le constructeur est indéniable.

L. M.



VICTOR DUMUR, ingénieur.

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH
Emplois vacants :

Section mécanique.

43. Un technicien. Construction d'appareils de chauffage électrique, de même un dessinateur. Constructions en tôle. Fabrique d'appareils électriques. Suisse orientale.

45. Technicien mécanicien. Aptitudes commerciales et bonne formation technique; fer et acier. Nord-ouest de la Suisse.

51. Technicien électricien. Courant faible; construction. Petite fabrique de Zurich.

53. Dessinateur mécanicien. Fabrication en série de pièces de machines électriques. Fabrique de Suisse orientale.

55. Technicien électricien. Construction de machines électriques. Fabrique de Suisse orientale.

57. Jeune technicien électricien. Construction d'appareils électriques. Fabrique de Suisse orientale.

59. Dessinateur mécanicien. Construction, petites machines de précision. Suisse centrale.

63. Jeune technicien. Souffleries et ventilateurs, atelier. Bureau technique d'une petite fabrique d'appareils de Suisse centrale.

69. Jeune dessinateur mécanicien. Petits appareils; construction et travail administratif.

71. Jeune dessinateur mécanicien. Plans d'installations d'une fabrique. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

73. Jeune dessinateur mécanicien. Fabrique d'appareils des environs de Zurich.

75. Jeune technicien mécanicien. Fabrique de machines de Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1941 : 963 — de 1942 : 803, 835, 859, 897, 929, 973 — de 1943 : 19, 23, 39.

Section du bâtiment et du génie civil.

50. Technicien en bâtiment ou architecte. Projets et plans d'exécution. Suisse orientale.

54. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Plans d'exécution. Suisse centrale.

58. Jeune technicien en bâtiment. Décomptes. Entreprise de construction. Canton des Grisons.

64. Jeune *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte de Zurich.
 66. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Bureau et chantier. Zurich.
 68. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
 72. Jeune *technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment*. Travaux de bureau en général. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
 74. Jeune *technicien en béton armé, éventuellement dessinateur en bâtiment*. Bureau d'ingénieur de Suisse orientale.
 76. Jeune *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur de Zurich.
 78. a) *Technicien géomètre ou technicien en génie civil* ayant de la pratique, de même
 b) *Dessinateur technique*. Bureau technique aux Grisons.
 80. a) *Ingénieur civil ou géomètre, éventuellement technicien en génie civil ou technicien géomètre*. Levers de plans, route de montagne; construction d'une galerie, ou bien
 b) *Dessinateur en génie civil ou dessinateur géomètre*. Projets de route et de canalisations. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.
 82. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Chef de bureau. Suisse centrale.
 84. Jeune *dessinateur en génie civil*. Suisse orientale.
 86. a) Deux jeunes *ingénieurs ruraux ou ingénieurs civils*. Piquetages, direction de travaux et bureau d'études, de même
 b) Deux *techniciens en génie civil*. Bureau et chantier, si possible, candidats ayant de l'expérience en travaux d'améliorations foncières. Suisse orientale.
 88. Jeune *technicien en génie civil, éventuellement dessinateur en*

génie civil. Bureau et travaux sur le terrain; drainages. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

90. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau Zurich.
 92. a) Jeune *architecte*, de même
 b) Un *dessinateur en bâtiment*. Bureau et chantier. Grisons.
 94. *Dessinateur en bâtiment*. Menuiserie et charpente. Travaux militaires, engagement à base civile.
 100. Jeune *dessinateur en bâtiment, éventuellement technicien en bâtiment*; plans d'exécution. Bureau d'architecte de Zurich.
 102. a) *Technicien géomètre, éventuellement technicien en génie civil*. Bureau et travaux sur le terrain, de même
 b) *Géomètre ou ingénieur rural*. Travaux d'améliorations foncières, etc. Sud-est de la Suisse.
 104. Jeune *architecte ou technicien en bâtiment*. Bureau et chantier. Suisse centrale.
 106. *Technicien*. Constructions en bois; pratique de l'entreprise. Suisse orientale.
 110. Jeune *technicien en génie civil*. Topographie, mensurations. Bureau d'ingénieur du sud-est de la Suisse.
 112. Jeune *technicien en bâtiment*. Canton de Zurich.
 114. *Ingénieur civil*. Projet d'aménagement de forces hydrauliques. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.
 Sont pourvus les numéros, de 1942 : 714, 1228, 1340, 1362 — de 1943 : 6, 10, 16, 20, 32, 36, 38, 42, 46.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION - NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS DIVERSES

Régie : ANNONCES SUISSES S. A., à Lausanne, 8, Rue Centrale (Place Pépinet).

Le nouveau pupitre d'essais du service des dérangements de la centrale téléphonique de Lausanne.

L'automatisation progressive d'une centrale téléphonique exige l'emploi d'un nombre toujours plus grand d'appareils de types divers concourant à l'établissement des communications. Dans une centrale de l'importance de celle de Lausanne les dispositifs servant à la surveillance de l'installation et des lignes des abonnés ainsi que ceux du service des dérangements ne doivent pas être sous-estimés. Au cours d'environ quatorze années il a été raccordé à la centrale de Lausanne quarante-six centraux nœuds et sous-centraux ruraux. Durant ce laps de temps les installations servant au contrôle des dérangements et aux mesures ont subi des extensions provisoires et n'étaient plus adaptées aux exigences du service. Une transformation des locaux et une réorganisation des services furent mises à profit pour le renouvellement complet de ces installations. Il fut posé, comme condition primordiale, que les mesures devaient pouvoir être effectuées aussi bien sur les raccordements des abonnés du groupe de réseaux que sur ceux des abonnés urbains et cela depuis le pupitre d'essais de la centrale principale.

Le nouveau pupitre d'essais a été étudié et exécuté par les ateliers *Albiswerk Zürich S. A.* avec la collaboration des P.T.T. Pour répondre aux exigences du service il a été prévu deux pupitres d'essais proprement dits et un pupitre des dérangements à trois positions destinés à la centrale de Lausanne et aux centrales des groupes de réseaux raccordés à cette dernière. Abandonnant les règles admises jusqu'à ce jour, on a disposé tous les éléments de couplage, tels que les condensateurs, les relais, les résistances, etc., non pas à l'intérieur des pupitres, mais sur des bâtis placés dans la centrale. On a, de ce fait, non seulement obvié à l'inconvénient d'une mauvaise accessibilité de ces éléments, mais gagné une place précieuse à l'intérieur des pupitres.

L'équipement électrique des installations des dérangements se compose ainsi de deux parties raccordées entre elles par un câble approprié. Dans le but d'éviter l'emploi d'un panneau de jacks surélevé les nouveaux pupitres ont été conçus sans fiches ni cordons. Toutes les liaisons s'effectuent au moyen de clés. On peut ainsi mettre en circuit dix lignes de mesure en ce qui concerne la centrale principale et soixante lignes de mesure pour les réseaux du groupe de Lausanne. Ces clés permettent de maintenir en service les lignes pendant qu'on effectue les mesures de contrôle. D'autre part quinze pinces d'essai sont réservées au contrôle des lignes d'abonnés de la centrale principale. Ces pinces permettent aussi de contrôler les appareils des abonnés depuis le répartiteur principal.

Lors de la réception d'un avis de dérangement le fonctionnaire abaisse une clé, occupe l'une des lignes de mesure de la centrale

correspondante et peut alors procéder à la localisation du dérangement. Après appel du numéro de l'abonné la communication est établie sur la ligne de ce dernier et le signal de « ligne libre » ou de « ligne occupée » est donné. La ligne est ainsi bloquée et protégée contre toute autre occupation. Par simple pression sur un bouton, on peut effectuer alors les opérations suivantes : contrôle de l'appareil (ohmmètre); mesure de la résistance entre la ligne et la terre; contrôle du lacet; contrôle des fusibles au moyen de la pince d'essai; contrôle de la ligne sous potentiel négatif; contrôle de la ligne sous potentiel positif; contrôle des condensateurs au poste d'abonné; contrôle du sélecteur de programmes (télédiffusion) au moyen du cadran d'appel; essai côté centrale d'un circuit d'abonné avec pont d'alimentation au moyen du cadran d'appel; contrôle des cadrans d'appel au moyen du fréquencemètre et l'ampèremètre ou de l'impulsographe.

Des clés supplémentaires permettent en outre d'appeler, d'actionner le hurleur, de couper un circuit d'abonné, etc. En plus des liaisons indispensables aux opérations indiquées ci-dessus chaque position comporte deux raccordements normaux à des présélecteurs, munis d'indicateurs de taxes. La nouvelle installation comporte en outre des dispositifs de signalisation des dérangements et des incendies dans les sous-centraux ruraux. Les signaux d'alarme sont transmis au moyen des circuits affectés aux télémesures.

La « cartothèque » des abonnés est placée derrière le personnel de service. Tous les abonnés raccordés à la centrale locale et ceux du groupe de réseaux de Lausanne y sont enregistrés. Chaque dérangement annoncé est immédiatement porté sur la carte de l'abonné avec la mention de l'heure et de la date. Au besoin cette carte est transmise au pupitre des essais.

Le tout est installé de manière à réduire au minimum la peine des fonctionnaires qui ont leur tâche grandement facilitée par la grande clarté et la simplicité du montage et du fonctionnement.

Cours de soudure électrique à Baden.

La Société anonyme *Brown, Boveri & Cie* organise dans l'école de soudure (qui contient 20 postes de soudure électrique) de ses usines de Baden, en février 1943, les cours de soudure n° 158, en langue allemande, du 8 au 11 février 1943; n° 159, en langue française, du 15 au 18 février 1943; n° 160, en langue allemande, du 22 au 25 février 1943. Théorie et exercices pratiques traitant tous les métaux soudables. Chaque participant a un poste à sa disposition pendant toute la durée du cours.

Ceux-ci se termineront par une visite des usines Brown Boveri, dans lesquelles 40 postes de soudure au chalumeau et plus de 120 postes de soudure électrique à l'arc sont en service (sans les postes de soudure de l'école).

Les intéressés sont invités à demander le programme du cours à la Société anonyme *Brown, Boveri & Cie*, Baden.